Canadian Advisory Council on the Status of Women

1988-89 Estimates

Part III

Expenditure Plan

88-02528/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1988

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1989-III-64 Canada: $3.00

ISBN 0-660-53917-9 Other countries: $3.60

Price subject to change without notice

1988-89 Estimates

Part III

Canadian Advisory Council
on the Status of Women

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the Program including a description, information on its background, objectives and planning perspective as well as performance information that forms the basis for the resources requested. Section II provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to help in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1988-89 4
B. Use of 1986-87 Authorities 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1988-89
   1. Highlights 6
   2. Summary of Financial Requirements 6
B. Recent Performance
   1. Highlights 7
   2. Review of Financial Performance 8
C. Background
   1. Introduction 8
   2. Mandate 9
   3. Program Objective 9
   4. Program Description 9
   5. Program Organization for Delivery 10
D. Planning Perspective
   1. External Factors Influencing the Program 12
   2. Initiatives 13
   3. Update on Previously Reported Initiatives 14
E. Program Effectiveness 14
F. Performance Information and Resource Justification 19

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
   1. Financial Requirements by Object 22
   2. Personnel Requirements 23
   3. Net Cost of Program 24

Spending Authorities

A. Authorities for 1988-89 – Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote (thousands of dollars)		1988-89 Main Estimates	1987-88 Main Estimates
	Advisory Council on the Status of Women		
10	Program expenditures	**3,241**	2,660
	Total Agency	**3,241**	2,660

Vote – Wording and amount

Vote	(dollars)	1988-89 Main Estimates
	Advisory Council on the Status of Women	
10	Advisory Council on the Status of Women - Program expenditures	**3,241,000**

Program by Activity

(thousands of dollars)	1988-89 Main Estimates			1987-88 Main Estimates
	Budgetary		**Total**	
	Operating	Capital		
Advisory Council on the Status of Women	3,216	25	**3,241**	2,660

B. Use of 1986-87 Authorities – Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	**Actual Use**
	Canadian Advisory Council on the Status of Women			
10	Program expenditures	2,447,000	2,507,000	**2,506,620**
	Total Program - Budgetary	2,447,000	2,507,000	**2,506,620**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1988-89

1. Highlights

During 1988-89, the Council has the following goals:

- to initiate long-term studies on the issues of emerging trends in Canadian families, women and power, reproductive technology and the development of an economic model for women. (see page 21)
- to continue its research in the economic, social and legal areas especially in the areas dealing with aboriginal women, disabled women, and women as entrepreneurs, women and poverty. (see page 13)
- to analyse legislation and court decisions on the **Canadian Charter of Rights and Freedoms** and other legislation as it is introduced. (see page 13)
- to hold its annual consultation meeting with representatives from national women's groups and to provide background information and discussion on the issue of women's well-being and freedom. (see page 19)

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89	Forecast 1987-88	Change
Canadian Advisory Council on the Status of Women	3,241	3,160	81
Person-years	44	44	–

Explanation of Change: The financial requirements for 1988-89 are 2.5% or $81,000 higher than the 1987-88 forecast expenditures. This increase is due primarily to:

- the net effect of an allowance for salary cost increases of $56,000.
- the net effect of an allowance for inflation of $25,000, based on supplementary funding authorized in 1987-88.

Explanation of 1987-88 Forecast: The 1987-88 forecast (which is based on information available to management as of December 31, 1987) is $500,000 or 19% higher than the 1987-88 Main Estimates of $2.66 million. The difference of $500,000 reflects the following major offsetting item:

- the approval of Supplementary Estimates C by Treasury Board for increased primary research and publication capacity within the Advisory Council on the Status of Women. The funds will be used to allow the Council to carry out research and communication activities related to fourteen priority issues determined in the Council's three year Strategic Plan.

B. Recent Performance

1. Highlights

A highlight of the program in 1987-88 includes:

- Supplementary funding which enabled the Council to publish and distribute more widely 3 major studies dealing with women and violence, women in agriculture, and women and the economy. (see page 20) Books that were sold are now being distributed free-of-charge.

Highlights of the Council's performance during 1986-87 are:

- The development of a comprehensive three-year plan of action entitled **Fine Balances: Equal Status for Women in Canada in the 1990's.** The Plan outlines the current and emerging issues of concern to women in the economic, social and legal spheres. (see page 13)

- The publication and distribution of a booklet on different pensions schemes and their effect on women, and background papers on immigrant women, the impact of Canadian Jobs Strategy on women, pay equity, housing concerns, and the effect of Bill C-31 on native women. (see page 14)

- The holding in Ottawa of a Symposium on Women and the Family with representatives from 75 women's groups. (see page 14)

2. Review of Financial Performance

Figure 2: 1986-87 Financial Performance

(thousands of dollars)	1986-87		
	Actual	Main Estimates	Change
Canadian Advisory Council on the Status of Women	2,507	2,447	60
Person Years	42	42	–

Explanation of Change: A Supplementary Estimate of $60,000 was approved in 1986-87 for a women's group consultation meeting and reference levels were subsequently adjusted to reflect this on-going function.

C. Background

1. Introduction

The Council reports to Parliament through the Minister Responsible for the Status of Women. It acts as a conduit for information from women across Canada to the federal government regarding all issues of concern to women. In providing ongoing advice to the government, the Council conducts independent research which largely serves as the basis for recommendations on the broad spectrum of women's concerns. It retains the right to publish its views without ministerial consent. An annual report is tabled by the Minister outlining the activities of the Council.

A range of organizations carry on activities complementary to those of the Canadian Advisory Council. However, the Council occupies a distinct position among organizations working to improve the status of women in Canada. Three organizations have significant responsibilities in the federal arena:

- Status of Women Canada provides day-to-day advice and support to the Minister Responsible for the Status of Women; carries out policy and program analysis and development for the Minister; and informs women's organizations and the general public on federal policies and programs concerning the status of women;
- the Women's Bureau at Labour Canada carries out research and develops policies related to the impact of the **Canada Labour Code** on women in the labour force; and
- the Women's Program at Secretary of State is responsible for administering grants to non-government women's organizations at the national, regional and local levels.

2. Mandate

In its report tabled September 28, 1970, the Royal Commission on the Status of Women recommended the creation of a federal Status of Women Council (recommendation 166).

In 1973, the Canadian Advisory Council on the Status of Women was established as an independent organization funded by the federal government. The Council was granted legal status through Order in Council PC 1976-781, which stipulates that the Council is considered to be:

- an agent of Her Majesty in right of Canada; and
- a Commission for the purpose of subsection 32(3) of the Public Service Superannuation Act.

The Council's mandate is:

- to bring before the federal government and the public matters of interest and concern to women; and
- to advise the Minister on such matters relating to the status of women as the Minister may refer to the Council for its consideration or as the Council may deem appropriate.

3. Program Objective

The objective of the Canadian Advisory Council on the Status of Women is to bring before the government and the public matters of interest and concern to women.

4. Program Description

The Council provides the federal government with advice on both the impact on women of existing policies and programs and the development of new measures to improve the status of women in Canada; undertakes and publishes research on issues of interest and concern to women with the view to achieving needed reform; informs the general public on key issues and promotes an awareness of these issues through public and media relations; and contributes to the development of a substantive body of Canadian resource material on women's issues.

Facilities and services offered by the Council are:

- regional offices in Montreal and Calgary, and a local office in Winnipeg provide women across the country with access to information, publications, etc.
- a documentation centre providing research material on women's issues;
- several specialized mailing lists and a general mailing list providing information to over 8,000 individuals and women's groups.

5. Program Organization for Delivery

Organization Structure: The Program has been reorganized (1987-88) into four main sections: Research, Publications, Public Affairs and Administration.

Research: The Research Section is responsible for the original research for Council publications. The section also does policy analysis on issues of interest to the Council. Position papers are prepared on the impact on women of new legislation or programs. Advice is given through briefs presented to parliamentary committees, special task forces and commissions of inquiry.

To carry out these duties efficiently, the Research Section maintains liaison with universities, women's groups, and independent researchers.

Publications: This Section manages Council publications, including editing, translation, production and printing of documents. It is also responsible for distribution of documents and coordinates displays for conferences and meetings.

Public Affairs: This newly created Section is responsible for media relations and for promoting public awareness of the Council's research. The Section prepares news releases, responds to media inquiries, co-ordinates the President's interviews and speeches and organizes public information campaigns.

These functions have existed for some years at the Council but they have been increased to better reflect the reality of Council work.

Administration: The Administration Section comprises all administrative functions including personnel, finance, facilities management, support to the President and the Council Members.

The major portion of Council services is provided through the central office in Ottawa, but the Council maintains an effective regional presence through the offices of the vice-presidents in Calgary and Montreal and a local office in Winnipeg. These offices promote the Council's research in the regions, oversee regional distribution of Council publications, monitor issues, participate in relevant meetings and provide reference facilities for individuals and organizations.

The 27 Council members are appointed by Order-in-Council for a three-year term. They attend quarterly Council Meetings to define priority issues, identify target groups, propose alternative ways of addressing problems, and discuss and evaluate these alternatives. Members sit on committees that have been restructured to deal with legal, social and economic issues. Analysis of issues is crucial in assisting Council Members in developing policy recommendations and thus fulfilling the Council's mandate in advising the federal government on issues of concern to women.

A national distribution system for the Council's documents is also maintained. This system includes regular mailings to libraries throughout Canada, special arrangements with federal agencies regarding specific documents and mailings to women's and other relevant interest groups.

Figure 3 shows the allocation of resources by responsibility centre.

Figure 3: 1988-89 Resources by Responsibility Centre

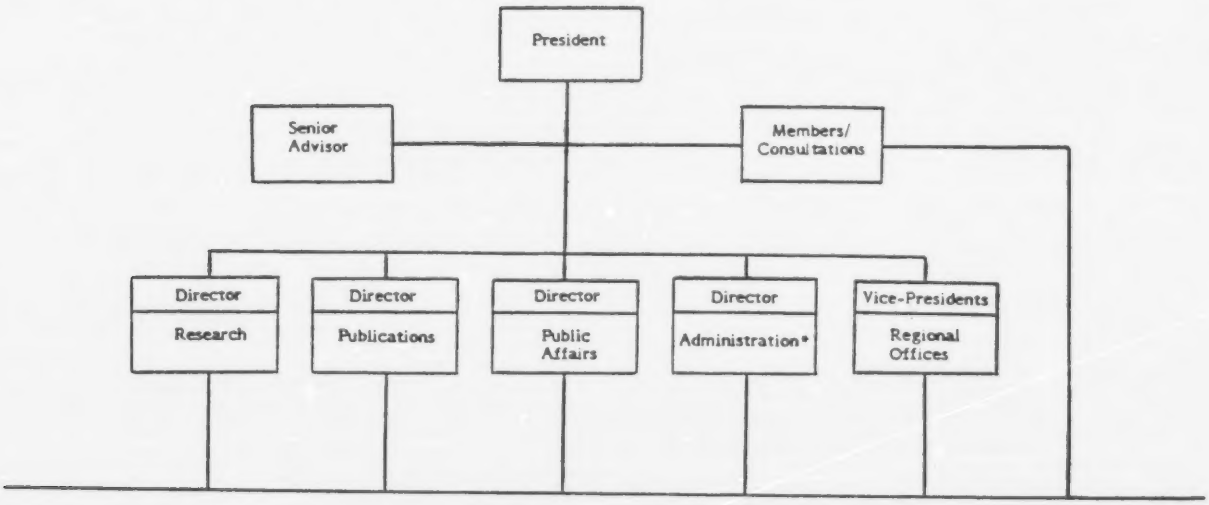

							Total
($000)	758	476	309	993	459	246	**3,241**
Person-years	12	7	4	14	7	-	**44**

* includes resource requirements for the President's office and Senior Advisor.

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

Economic Reality: The 1980s have witnessed an escalation in the number of women, especially married women, entering the paid labour force. Yet there remains significant barriers to women's economic advancement. These include: most jobs filled by women are still at the lowest-paid levels, are temporary, part-time and unskilled; many of the new labour force entrants are women entering it for the first time, after caring for a family at home; and there is a scarcity of full-time job openings. For those women who work at home, valuation of unpaid work essential to the functioning of the household and family unit has been identified as the key to the disadvantaged position of women working in the home. While the pattern of increasing entrepreneurism among women would appear to be an encouraging trend, closer examination reveals that many women have selected this course of action because of unfair or unhappy experiences in the paid labour force. But perhaps the most disturbing economic (and social) trend is the increasing number of women who fall below a minimum acceptable standard of living. Unequal pay for work of equal value, lack of economic recognition for work done in the home, inadequate pension systems for the elderly, and unfair costs or inadequate products and services are only a few of the factors that perpetuate this situation.

Social Reality: Although it is difficult to separate completely the social reality from the economic, a number of trends in this areas are evident. Aboriginal women, for example, continue to endure the most difficult personal, family, and community hardships of any group of women. The increasing trend of violence against women, either physical or in pornographic representation, creates a general climate of fear among women. The changing nature of the Canadian family has resulted in a new family profile yet governments and institutions have been slow to respond to and plan for its changing nature. These are just a few of the social issues affecting women today which the Council intends to address through its research and publications activities.

Legal Reality: The **Canadian Charter of Rights and Freedoms** has introduced a new era of legislation in Canada but legal decisions to date demonstrate that, in many cases, there is a significant divergence from the spirit and intent of the Charter sections. Although governments have been working to reform laws and practices to conform with the spirit of individual rights espoused by the Charter, and although courts have been asked to weigh these measures against equality, a comprehensive definition is still lacking. In addition to Charter and constitutional issues, there is a whole range of criminal legislation that directly affects the status of women in Canada. Recent legislation on sexual assault, prostitution, and divorce and family maintenance must be monitored to ensure that their application and enforcement serve the interests of women and protect their rights. Development of the legal issues related to reproductive technologies must be considered in light of their impact on the role and status of women in Canadian society. The Council is planning research and monitoring in these areas.

2. Initiatives

In September 1987, the Council adopted a three-year strategic plan, which is based on the economic, social and legal realities facing women and their families in Canada today. Part of this Plan focuses on methods of increasing public awareness of issues and better educating Canadians about issues of concern to women. (see page 19) The following research initiatives are planned for 1988-89:

Economic Development: Four major initiatives are planned. The economic roles and positions held by women in our society, and how women benefit from these positions, will be examined. The interdependence of paid and unpaid work, and the double burden that many women face, will be investigated. A profile of women entrepreneurs will be drawn up and a long-term study of women entrepreneurs – the type of businesses they operate, the challenges they must overcome – will be undertaken. (see page 21) A comprehensive profile of women who live in poverty will be developed. (see page 21)

Social Development: The Council has distinguished the following perspectives in the area of social development. Research will be undertaken to determine the conditions faced by aboriginal women. The obstacles facing women and their well-being in three areas will be examined: (1) occupational health and safety; (2) all forms of violence, including sexual assault, family violence, and sex-role stereotyping; and (3) addictions. The evolving nature of the Canadian family will be explored and policy options presented. (see page 21) And finally, the lack of programs and services to address the particular needs of some groups such as the disabled, will be examined.

Legal Status: Three major research areas will be examined: A review of Charter decisions which have resulted since the passage of the **Canadian Charter of Rights and Freedoms** in 1981 and judicial guarantees of equality is planned. A whole range of criminal legislation in Canada that directly affects the status of women will be reviewed. This could include, for example, an analysis of legislation in the areas of pornography and sexual assault. New studies in the area of reproductive technology and power will be initiated. (see page 21)

3. Update on Previously Reported Initiatives

Research resources for 1986-87 were used to complete major long-term studies on women and violence, women and the economy and women and agriculture. The production and release of these studies occurred in 1987-88. Background papers were distributed on selected issues such as: immigrant women, native women, pay equity, housing, pornography and Canadian Job Strategies. The Council also studied the impact on women of free-trade and reacted to the proposed tax reform system. Background papers on these issues were produced and released in 1987-88. Other studies scheduled for release in 1987-88 include: paid and unpaid work, criminal law issues, and women in politics.

E. Program Effectiveness

The objective of the Council is to bring matters of interest and concern to women before government and the public. The Strategic Plan that was developed and adopted by Council members sets goals and defines Council activities in developing research, providing information and promoting awareness of key issues that affect women. The effectiveness of the Council in reaching its objective should be assessed in terms of the influence of its research findings and related recommendations on government action. Given the Council's mandate to inform and advise it is difficult to measure fully the degree and extent of its effect on government action and public opinion. Nevertheless it can be demonstrated that it has exerted a considerable influence and has consistently been in the forefront of undertakings which have eventually been brought into law. Three issues in which the Council has played a leading role serve to illustrate this influence and are presented in Figure 4. They are: Pensions, Battered Women and Aboriginal Women.

The Research Section is essential to the success of the Council in providing a sound basis for specific and practical recommendations to the relevant government departments. The Public Affairs and Publications Sections, help generate a climate of informed public opinion regarding women's concerns, and contribute to the body of documented research on women in Canada. With its increased funding, the Council will be able to reach a wider audience by increasing its production volume and preparing a greater number of publications in a variety of forms including books, background papers, briefs, policy papers and fact sheets in order to meet the specific needs of these audiences.

The President and Council members play a crucial role in addressing issues through the direct use of speeches, attendance at conferences, liaison with media and women's groups. The National Symposium on Women and the Family held in March 1987, helped support the recognition that the family has changed and so has its corresponding needs.

Supported by a solid research base, the Council fulfills an important role by presenting women's interests to government. Direct impact is achieved through the presentation of briefs and recommendations to parliamentary committees and government commissions of inquiry. Recently, consultations have been held on such important and complex issues as the Meech Lake Accord and Tax Reform.

Figure 4: Illustration of Issues Influenced by Council Recommendations

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal and Provincial Governments	
Pensions:			
1981	Publishes **Pension Reform with Women in Mind**, a major contribution to pension debate from women's perspective; establishes a National Clearinghouse on Pensions for use of regional conferences proposed by Health and Welfare Canada, and as a resource for women's groups; publishes **Pension Reform for Women: a Discussion Paper** as a tool for such conferences.	1981-82	Health and Welfare Canada finances regional conferences for women on pension reform.
1982	Publishes Fact Sheet on Pensions.	1982	Releases Green Paper, **Better Pensions for Canadians**; strikes parliamentary Task Force on Pension Reform.
1983	Submits brief to Task Force; elaborates detailed recommendations, including immediate implementation of child-care drop-out provision.	1983	Ontario removes its veto of the child-care drop-out provision.

Figure 4: (continued)

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal and Provincial Governments	
		1984	Announces intention to introduce pension legislation, including many proposals brought forward by the Council.
1985	Published Homemakers pension booklet.	1985	Health and Welfare Canada announces government proposal to pursue Homemaker's Pension issue with provincial counterparts.
1986	Publishes **Planning Our Future: Do We Have To Be Poor?**, a document outlining the varied nature of Canada's pension schemes presented through four scenarios of women's lives.	1987	Government announces a number of reforms to pension plans, including changes for part-time workers, surviving spouses and the automatic splitting of pension credits under the Canada Pension Plan.
		1988	Government to release results of federal-provincial negotiations on pensions; in particular homemakers.
Battered Women:			
1980	Holds consultation with service agencies and shelters; publishes **Wife Battering in Canada: the Vicious Circle** – the first national study of this problem.		

Figure 4: (continued)

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal and Provincial Governments	
1980-81	Releases series of recommendations, including proposal that Health and Welfare Canada mail out information on wife battering with family allowance cheques.	1981	Parliamentary Task Force on Family Violence convenes.
1981	Submits brief to Task Force; publishes Fact Sheet on Wife Battering.		
		1982	Health and Welfare Canada sends out brochures to 3,500,000 women; the National Clearinghouse on Family Violence is created.
		1983	Federal-provincial study of progress and proposals for reform is undertaken.
1985-86	Initiates follow-up study to **Wife Battering in Canada**, concentration on status of facilities and funding at all government levels for appropriate services.	1985	Federal-provincial initiatives to inform public on Wife Battering are undertaken. Federal and Provincial encouragement of police enforcement of wife assault cases.
1987	Publishes **Battered but not Beaten**, followed by recommendations to government on wife battering		
		1988	Major government initiative to prevent family violence is planned.

Figure 4: (continued)

Initiatives taken by the Canadian Advisory Council on the Status of Women		Action by the Federal and Provincial Governments	
Aboriginal Women:			
1978	Publishes **Indian Women and the Law: Citizens Minus** – the first national documentation of this issue.		
1982-84	Supports, through recommendations, press releases, interventions to Ministers and the House of Commons, the efforts of native women's groups to participate in Constitutional decisions and have discriminatory provisions removed.	1982	Parliamentary Sub-Committee on Indian Women and the Indian Act is established.
		1984	House of Commons passes legislation to remove discriminatory sections of Act; blocked in Senate.
1985	Pursues efforts to ensure equality for Aboriginal Women, their children and grand-children.	1985	Bill C-31 removing discriminatory sections on the basis of sex in the Act becomes legislation in June.
1987	Releases study assessing impact on Native Women of application of Bill C-31.	1987	Government releases report assessing the effects of Bill C-31 on aboriginal women.
1988	Council to release study on Social issues affecting aboriginal women.		

The Council's effectiveness in bringing to the attention of the public matters of interest and concern to women can be assessed indirectly by means of trends in the level of demand for the Council's publications. These publications are representative of research undertaken on major issues. Some of the subjects covered in recent publications are: violence against women, women's participation in the economy and women in agriculture.

The level of credibility of Council's work to the public can also be assessed by the level of demand for input to policy debates. The Council's position statements and research findings are widely quoted by women's groups and the media as well as in specialized publications and major government reports. In 1986-87, two briefs were presented to Parliamentary Committees, as well as four briefs in 1987-88.

F. Performance Information and Resource Justification

Given the Council's mandate to advise the government, it must be able to carry-out fundamental research in areas of concern to women. Secondly, it must inform the public and decision-makers of its findings through its publications, public relation activities, regional and national consultations with Women's groups and on-going contacts with government officials.

Research: One quarter of our total resources is alloted for research projects. An indicator of performance in this area is the complexity, variety and number of research projects initiated and completed by the Council throughout the years. Figure 5 indicates the description and timeframe of major research projects over the years. In 1988-89, the Council intends to produce and release a total of twelve publications and initiate fourteen research studies.

Information to the Public: One-quarter of our resources go to the production and distribution of our research findings. The Council expects to distribute over 120,000 publications free-of-charge in 1987-88. This represents a 60% increase in the number of distributed publications over the previous year. This growth is mainly due to the efforts of the new Public Affairs Section which promotes Council awareness through news releases, public relations and networking. In 1988-89, 30% of our resources will be spent on educating the public at large. The Council will issue approximately 40 news releases in 1987-88. In addition, a newsletter focusing on the Council's current work, will be distributed bi-annually to over 8,000 people across Canada. The distribution of a newsletter is part of an effort to increase public awareness about the role of the Council to inform individuals at the grass roots level about the work of the Council.

Also, in March 1987, a National Symposium on the Family was held, bringing together representatives of 75 women's groups and Council members. Supplementary Estimates for $60,000 were approved for this purpose and a permanent budget adjustment followed to reflect the on-going need and support for such a conference.

Figure 5: Timeframe of Major Research Projects (from beginning of research to publication)

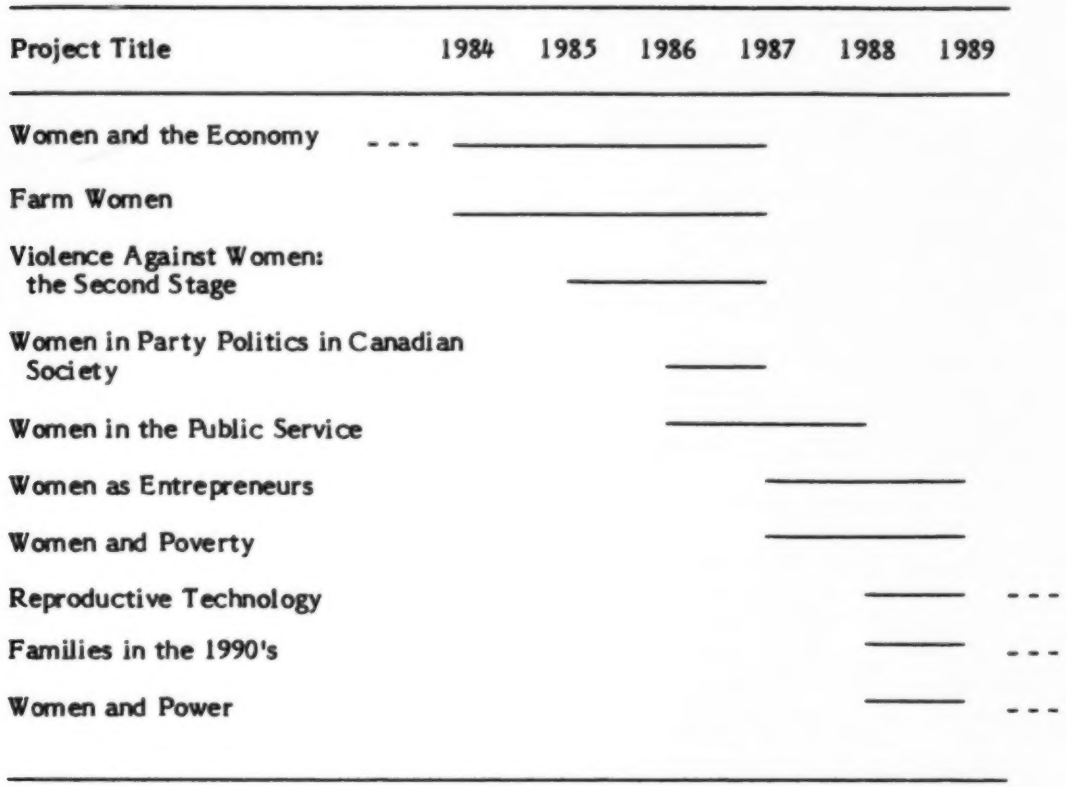

- Women and the Economy: A large overview of the economic basis of women's experience in Canadian society today. The study entitled **Integration and Participation** was released in September 1987.

- Farm Women: This study looks at the economic and legal status of women on the farm and describes the varying work obligations of women in several distinct types of farm production. Published and released in November 1987, the publication is called **Growing Strong: Women in Agriculture.**

- Violence against Women: A study on wife battering; reviews the incidence and types of battering and discusses the relevant programs and their funding – transition houses, second-stage housing, counselling for women, children and for the batterer. The publication entitled **Battered but not Beaten: Preventing Wife Battering in Canada**, was launched in June 1987.

- Women and Party Politics in Canadian Society: This study, released in December 1987, is an overview of women's role in traditional party politics, at all three government levels. There is also a presentation of international comparisons.

- Women in the Public Service: An historic overview of the status of women in the Federal Public Service with particular emphasis on the organizational factors that have shaped career patterns. The release of this study is planned for the summer of 1988.

- Women as Entrepreneurs: An in-depth national study of women entrepreneurs focusing on the specific problems encountered at various stages of development of their businesses, will be released in the spring of 1989.

- Women and Poverty: This major work will study an often overlooked group in Canadian society: the working poor.

- Reproductive Technology: This study will examine specific issues relating to the impact of developments in reproductive technology on women and their families.

- Families in the 1990's: This in-depth research will examine the evolving nature of the Canadian family and explore social policy implications.

- Women and Power: This study will examine how women relate to power, where and how they have gained access to power and the consequences. It will also explore the aims and strategies available to women, to ensure empowerment in the political, corporate and cultural sectors.

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Figure 6: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	Estimates 1988-89	Forecast 1987-88	Actual 1986-87
Personnel			
Salaries and wages	1,613	1,518	1,392
Contributions to employee benefit plans	250	236	193
	1,863	1,754	1,585
Goods and Services			
Transportation and communications	471	382	335
Information	166	201	90
Professional and special services	630	714	395
Rentals	23	26	33
Purchased repairs and upkeep	20	18	6
Utilities, materials and supplies	43	40	39
	1,353	1,381	898
Total operating	3,216	3,135	2,483
Capital	25	25	23
	3,241	3,160	2,507

2. Personnel Requirements

Personnel costs for the Canadian Advisory Council on the Status of Women (including contributions to employee benefit plans) constitute over 59% of total expenditures.

Figure 7: Details of Personnel Requirements

	Planned Person-Years			Current Salary Range	1988-89 Average Salary Provision
	88-89	87-88	86-87		
Management	5	5	4	51,400 - 100,700	66,082
Scientific and Professional	6	6	5	15,334 - 94,950	42,616
Administrative and Foreign Service	17	16	17	14,005 - 71,314	36,119
Administrative Support	16	17	16	14,042 - 41,166	24,151

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the planned person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1987. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Net Cost of Program

Figure 8: Total Estimated Cost of the Program for 1988-89

(thousand of dollars)	Main Estimates 1988-89	Add* Other Costs	Estimated Total Program Cost 1988-89	1987-88
	3,241	309	**3,550**	2,954

* Other costs of $309,000 consist of: ($000)

- accommodation received without charge from Public Works Canada 260
- cheque issue and other accounting services received without charge from Supply and Services Canada 4
- employee benefits covering the employer's share of insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat 45

Conseil consultatif canadien de la situation de la femme

Budget des dépenses 1988-1989

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1988

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1989-III-64 au Canada: 3,00 $
ISBN 0-660-53917-9 à l'étranger: 3,60 $

Prix sujet à changement sans préavis

Budget des dépenses 1988-1989

Partie III

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le document comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification, ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics. Cette façon de procéder a pour objet d'assurer une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et de permettre l'évaluation des résultats financiers du Programme au cours de l'année écoulée.

Ce document permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1988-1989 4
B. Emploi des autorisations en 1986-1987 5

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1988-1989
   1. Points saillants 6
   2. Sommaire des besoins financiers 6
B. Rendement récent
   1. Points saillants 7
   2. Examen des résultats financiers 8
C. Données de base
   1. Introduction 8
   2. Mandat 9
   3. Objectif du Programme 9
   4. Description du Programme 10
   5. Organisation du Programme en vue de son exécution 10
D. Perspective de planification
   1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 13
   2. Initiatives 14
   3. État des initiatives annoncées antérieurement 15
E. Efficacité du Programme 15
F. Données sur le rendement et justification des ressources 21

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
   1. Besoins financiers par article 24
   2. Besoins en personnel 25
   3. Coût net du Programme 26

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1988-1989 – Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1988-1989	Budget principal 1987-1988
	Conseil consultatif sur la situation de la femme		
10	Dépenses du Programme	**3,241**	2,660
	Total de l'organisme	**3,241**	2,660

Crédits – Libellé et sommes demandées

Crédits (dollars)		Budget principal 1988-1989
	Conseil consultatif sur la situation de la femme	
10	Conseil consultatif sur la situation de la femme - Dépenses du Programme	**3,241,000**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1988-1989			Budget principal 1987-1988
	Budgétaire		**Total**	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Conseil consultatif sur la situation de la femme	3,216	25	**3,241**	**2,660**

B. Emploi des autorisations en 1986-1987 — Volume II des Comptes publics

Crédits	(dollars)	Budget principal	Total disponible	Emploi réel
	Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme			
10	Dépenses du Programme	2,447,000	2,507,000	**2,506,620**
	Total du Programme – Budgétaire	2,447,000	2,507,000	**2,506,620**

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1988-1989

1. Points saillants

Voici les objectifs du Conseil pour l'année 1988-1989 :

- entreprendre des études à long terme sur les nouvelles tendances des familles canadiennes, les femmes et le pouvoir, les technologies de la reproduction et l'élaboration d'un modèle économique pour les femmes; (voir page 23)

- poursuivre son programme de recherche dans les domaines économique, social et juridique, particulièrement en ce qui concerne les femmes autochtones, les femmes handicapées, les entrepreneures et les femmes et la pauvreté; (voir page 14)

- étudier les mesures législatives et les jugements des tribunaux relativement à la **Charte canadienne des droits et libertés** et d'autres mesures adoptées; (voir page 14)

- tenir sa réunion de consultation annuelle avec les représentantes des groupes féminins nationaux et fournir des documents de référence et de travail sur les questions concernant le bien-être et l'autonomie des femmes. (voir page 21)

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1 : Besoins financiers

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1988-1989	Prévu 1987-1988	Différence
Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme	**3 241**	3 160	81
Années-personnes	**44**	44	--

Explication de la différence : Les besoins financiers pour 1988-1989 excèdent de 81 000 $, soit 2,5 %, les dépenses prévues pour 1987-1988. Cette différence est due principalement à :

- l'augmentation nette de 56 000 $ des allocations pour des salaires.

- l'augmentation nette de 25 000 $ des allocations pour l'inflation par rapport au Budget des dépenses supplémentaire accordé en 1987-1988.

Explication des prévisions pour 1987-1988 : Les dépenses prévues pour 1987-1988 (fondées sur les renseignements dont la direction disposait au 31 décembre 1987) dépassent de 500 000 $ soit 19 %, les 2,66 millions de dollars du Budget des dépenses principal de 1987-1988. La différence de 500 000 $ est principalement attribuable à ce qui suit :

- l'approbation d'un Budget des dépenses supplémentaire C par le Conseil du Trésor pour des recherches fondamentales et une capacité de publication accrues au Conseil consultatif sur la situation de la femme. Ces fonds permettront au Conseil d'exercer des activités de recherche et de communication se rapportant à quatorze questions prioritaires présentées dans le Plan stratégique triennal du Conseil.

B. Rendement récent

1. Points saillants

Parmi les points saillants pour 1987-1988, notons :

- une augmentation de fonds qui a permis au Conseil de publier et de diffuser sur une plus grande échelle trois études majeures portant sur la violence à l'égard des femmes, les agricultrices et les femmes et l'économie (voir page 22). Les livres qui étaient vendus auparavant sont maintenant offerts gratuitement.

En 1986-1987, les points saillants du rendement du Conseil ont été :

- l'élaboration d'un vaste plan d'action triennal intitulé : **L'égalité des femmes au Canada au cours des années 1990 – Un équilibre délicat.** Le document fait état des nouvelles questions d'intérêt pour les femmes dans les domaines économique, social et juridique; (voir page 14)

- la publication et la diffusion d'un livret sur les régimes de pension et leurs répercussions sur les femmes, et de documents de référence sur les immigrantes, les répercussions de la Planification de l'emploi sur les femmes, l'équité salariale, les problèmes de logement et les répercussions sur les Indiennes du projet de loi C-31; (voir page 15)

- la tenue à Ottawa d'un colloque sur la femme et la famille, auquel ont participé des représentantes de 75 groupes féminins; (voir page 15)

2. Examen des résultats financiers

Tableau 2 : Résultats financiers en 1986-1987

(en milliers de dollars)	1986-1987		
	Réel	Budget principal	**Différence**
Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme	2 507	2 447	**60**
Années-personnes	42	42	—

Explication de la différence : En 1986-1987, un Budget des dépenses supplémentaire de 60 000 $ a été accordé pour une réunion de consultation avec les groupes féminins et les niveaux de référence ont été subséquemment rajustés de manière à refléter cette activité périodique.

C. Données de base

1. Introduction

Le Conseil rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre responsable de la condition féminine et s'occupe de transmettre au gouvernement le point de vue des Canadiennes sur toutes les questions qui intéressent les femmes. Dans l'exercice de son rôle ordinaire de conseiller du gouvernement fédéral, le Conseil mène des recherches indépendantes sur lesquelles il se fonde en grande partie pour formuler des recommandations sur les nombreuses questions qui touchent les femmes. Le Conseil se réserve le droit de faire connaître son point de vue sans le consentement de la Ministre. Chaque année la Ministre présente le rapport du Conseil, qui décrit les activités de ce dernier dans les divers domaines de sa compétence.

Il existe une série d'organismes chargés d'activités complémentaires à celles du Conseil consultatif canadien. Toutefois, le Conseil occupe une position distincte parmi les organismes voués à l'amélioration de la condition féminine au Canada. Trois de ces organismes ont des responsabilités importantes sur le plan fédéral.

- Condition féminine Canada offre au jour le jour des conseils et une aide à la ministre responsable de la condition féminine sur les besoins et les préoccupations des Canadiennes; analyse et élabore pour elle des mesures et des programmes; et informe les organisations féminines et le grand public sur les mesures et programmes du fédéral ayant des répercussions sur la situation des femmes;

- le Bureau de la main-d'oeuvre féminine – Travail Canada, effectue des recherches et élabore des mesures concernant les répercussions du **Code canadien du Travail** sur les femmes faisant partie du marché du travail;

- le Programme de promotion de la femme – Secrétariat d'État, administre les subventions versées aux organisations féminines non gouvernementales à l'échelle nationale, régionale et locale.

2. Mandat

Dans le rapport qu'elle a présenté le 28 septembre 1970, la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme recommandait la création d'un conseil fédéral sur la situation de la femme (recommandation n^{o} 166).

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme fut créé en 1973. Organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral, le Conseil a été constitué légalement par le décret en conseil C. P. 1976-781, qui précise que le Conseil est considéré comme :

- un mandataire de Sa Majesté la Reine du Canada;

- une Commission aux fins du paragraphe 32(3) de la Loi sur la pension de la Fonction publique.

Le Conseil a pour mandat :

- de saisir le gouvernement et le public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes;

- de conseiller le Ministre sur les sujets relatifs à la condition féminine, sujets que le Ministre peut soumettre au Conseil pour étude ou que le Conseil peut juger appropriés.

3. Objectif du Programme

L'objectif du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme est de porter à l'attention du gouvernement et du public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes.

4. Description du Programme

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme conseille le gouvernement quant aux effets des orientations et des programmes actuels relatifs aux femmes et lui recommande de nouvelles mesures pour améliorer la situation des Canadiennes; il mène et publie des recherches sur les questions intéressant les femmes, en vue d'obtenir des réformes; il informe le public sur les grandes questions et le sensibilise par le truchement des relations publiques et des médias; et il contribue à la constitution d'une importante base de documentation canadienne sur les questions féminines.

Voici les services offerts par le Conseil :

- des bureaux régionaux à Montréal et Calgary ainsi qu'un bureau local à Winnipeg où les Canadiennes peuvent obtenir de l'information, des publications, etc.
- un centre de documentation offrant des documents de recherche sur les questions relatives aux femmes;
- de nombreuses listes d'adresses spécialisées ainsi qu'une liste d'adresses générale destinée à fournir de l'information à plus de 8 000 personnes et groupes féminins.

5. Organisation du Programme en vue de son exécution

Organisation : Le Programme a été restructuré (1987-1988) de manière à former quatre sections principales : Recherche, Publications, Affaires publiques et Administration.

Recherche : la section de la Recherche est chargée de mener une recherche originale en vue des publications du Conseil. Cette section prépare en outre des analyses de politique sur des questions d'intérêt pour le Conseil et des énoncés de principe sur les répercussions que pourraient avoir sur la situation des femmes certains programmes et mesures proposés par le gouvernement fédéral. Il conseille au moyen de mémoires présentés à des comités parlementaires, des groupes de travail spéciaux et des commissions d'enquête.

Pour s'acquitter efficacement de ces fonctions, la section de la Recherche entretient des relations avec les universitaires, les groupes féminins et les recherchistes indépendantes.

Publications : cette section est chargée des publications du Conseil, incluant la révision, la traduction, la production et l'impression des documents. Elle est également responsable de la diffusion des documents et de la planification des expositions en fonction des conférences et des réunions.

Affaires publiques : cette nouvelle section est chargée des rapports avec les médias et de la sensibilisation du public aux activités du Conseil. Son personnel rédige les communiqués, répond aux demandes de renseignements émanant des médias, coordonne les interviews et les allocutions de la présidente et organise des campagnes d'information.

Ces fonctions qui existaient déjà au Conseil depuis quelques années ont été élargies de manière à mieux refléter le travail du Conseil.

Administration : la section de l'Administration assure l'ensemble des fonctions administratives y compris celles qui concernent le personnel, les finances, l'administration des installations du Conseil et les services de soutien à la présidente et aux membres.

Le siège social d'Ottawa fournit la plupart des services du Conseil, dont la présence régionale est efficacement assurée par l'intermédiaire des bureaux des vice-présidentes à Calgary et à Montréal et d'un bureau local à Winnipeg. Ces bureaux font connaître les recherches du Conseil et surveillent la distribution des documents du Conseil à l'échelle régionale, suivent la situation des dossiers, participent aux réunions qui s'y rapportent et fournissent des services de référence aux personnes et aux organisations intéressées.

Les 27 membres du Conseil sont nommées pour trois ans par décret du Cabinet fédéral. Elles participent aux assemblées trimestrielles du Conseil afin de définir les questions prioritaires, déterminer les groupes cibles, discuter, analyser et proposer des solutions nouvelles aux problèmes. Elles siègent à divers comités, dont la formule a été restructurée en fonction des questions d'ordre économique, social et juridique.

L'analyse des situations constitue pour les membres un élément crucial qui les amène à élaborer des recommandations de principe, répondant ainsi au mandat du Conseil qui est de saisir le gouvernement fédéral des questions qui intéressent et préoccupent les femmes.

La section assure en outre le fonctionnement d'un système de diffusion nationale des documents du Conseil. Ce système comporte des envois postaux réguliers à diverses bibliothèques du pays, des accords spéciaux avec des organismes fédéraux concernant l'envoi de certains documents aux groupes féminins et autres groupes intéressés.

Le tableau 3 indique la répartition des ressources par centre de responsabilité.

Tableau 3 : Répartition des ressources par centre de responsabilité pour 1988-1989

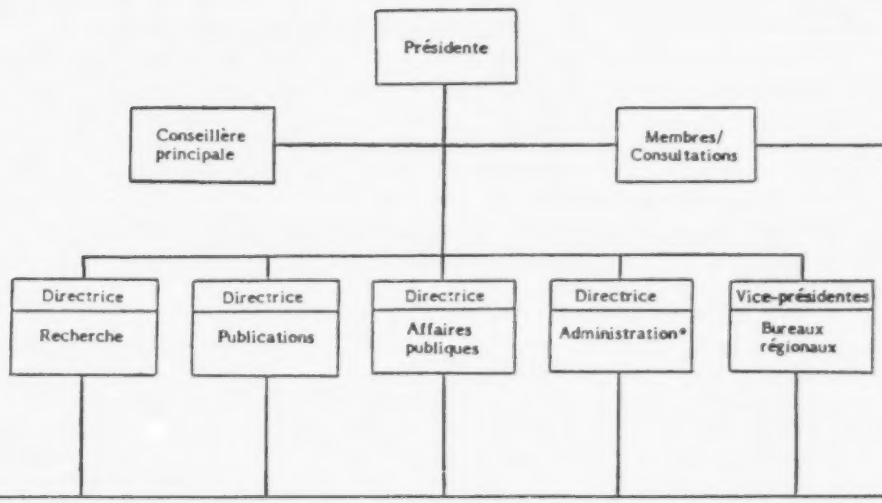

							Total
(en milliers de dollars)	758	476	309	993	459	246	**3 241**
Années-personnes	12	7	4	14	7	-	44

* comprend les besoins financiers pour le cabinet de la présidente et le bureau de la conseillère principale.

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Cadre économique : La décennie actuelle a connu une escalade du nombre de femmes, surtout de femmes mariées, qui arrivaient sur le marché du travail. Pourtant l'avancement économique des femmes est encore entravé de nombreuses barrières, à savoir : la plupart des emplois occupés par des femmes sont encore parmi les moins rémunérés, les emplois temporaires, à temps partiel et non spécialisés; un grand nombre de personnes qui arrivent sur le marché du travail sont des femmes qui y viennent pour la première fois après avoir pris soin de la famille au foyer; et les emplois à temps plein sont rares. En ce qui concerne les femmes au foyer, la valorisation du travail non rémunéré, essentiel au fonctionnement du ménage et de la cellule familiale, est considérée comme la solution au problème de la situation désavantageuse des femmes au foyer. Bien que la montée de l'entrepreneuriat féminin augure bien à première vue, un examen plus attentif révèle que bien des femmes ont choisi cette voie comme dernier recours, à cause d'injustices ou d'expériences malheureuses sur le marché du travail. Toutefois, le nombre croissant de femmes qui vivent sous un niveau de vie minimal acceptable est peut-être la tendance économique (et sociale) la plus bouleversante. La rémunération inégale du travail de valeur égale, le manque de reconnaissance financière pour le travail accompli au foyer, des régimes de pensions inadéquats pour les personnes âgées et des prix déloyaux ou des produits et services inadéquats ne sont que quelques-uns des facteurs qui contribuent à perpétuer la situation.

Cadre social : Bien qu'il soit difficile de séparer complètement le cadre social du cadre économique, il existe une série de tendances sociales qui influencent la condition féminine. Les femmes autochtones, par exemple, continuent d'endurer des épreuves sur les plans personnel, familial et communautaire, plus que tout autre groupe. Le courant de violence à l'égard des femmes, que cette violence se manifeste physiquement ou sous forme de représentation pornographique, crée chez elles un climat général de peur. Les gouvernements et les institutions ont mis du temps à réagir à la nature changeante et au nouveau profil de la famille canadienne et à planifier en conséquence. Ce ne sont là que quelques-unes des questions sociales touchant les femmes actuellement que le Conseil entend traiter dans ses recherches et ses publications.

Cadre juridique : La **Charte canadienne des droits et libertés** a introduit une nouvelle ère dans le domaine législatif au Canada mais les jugements rendus jusqu'à maintenant prouvent, dans bien des cas, qu'il existe entre l'esprit et l'intention des articles de la Charte des divergences importantes. Bien que les gouvernements se soient employés à réformer les lois et les pratiques pour se conformer à l'esprit des droits individuels définis dans la Charte, et que les tribunaux aient été priés d'adopter ces mesures selon le principe de l'égalité, il manque encore une définition d'ensemble. En plus des questions relatives à la Charte et des questions constitutionnelles, il existe un grand nombre de lois criminelles qui touchent directement la condition féminine au Canada. Il convient de surveiller l'évolution des lois sur l'agression sexuelle, la prostitution, le divorce et les pensions alimentaires pour faire en sorte que leur application et leur exécution servent les intérêts des femmes et protègent leurs droits. Il faut

également considérer la répercussion sur le rôle et la situation des femmes dans la société canadienne, de l'évolution des questions juridiques entourant les technologies nouvelles de reproduction. Le Conseil prévoit étudier et surveiller de près ces domaines.

2. Initiatives

En septembre 1987, le Conseil a adopté un plan stratégique triennal dans lequel il fait état des cadres d'ordre économique, social et juridique touchant les femmes du Canada et leurs familles. Une section du Plan est consacrée aux méthodes qu'utilise le Conseil en vue de sensibiliser et d'informer davantage les Canadiens aux questions féminines (voir page 21). Les initiatives dans les domaines suivants sont prévues pour 1988-1989 :

Développement économique : Quatre études majeures sont prévues. Le rôle et la position qu'occupent les femmes dans notre société sur le plan économique et la façon dont elles en profitent feront l'objet d'une étude. L'interdépendance du travail rémunéré et du travail non rémunéré ainsi que le double fardeau auquel sont soumises de nombreuses femmes seront examinés. Un portrait de la femme entrepreneure sera esquissé et une étude à long terme sera effectuée sur les entrepreneures – le type d'entreprise qu'elles dirigent, les obstacles auxquels elles ont à faire face (voir page 23). Une vue d'ensemble des femmes vivant dans la pauvreté sera élaborée (voir page 23).

Développement social : Dans le domaine du développement social, le Conseil a adopté les perspectives suivantes. Des études seront entreprises pour déterminer les conditions imposées aux femmes autochtones. Trois domaines où subsistent des obstacles au bien-être des femmes seront examinés : (1) la santé et la sécurité au travail; (2) la violence sous toutes ses formes, y compris les agressions sexuelles, la violence conjugale et les stéréotypes liés au sexe; et (3) les dépendances. La nature changeante de la famille canadienne sera explorée et des mesures seront proposées (voir page 23). Enfin, la pénurie de programmes et de services destinés à répondre aux besoins particuliers de certains groupes tels que les handicapés sera étudiée.

Situation juridique : Trois domaines principaux sont à l'étude. Les décisions relevant de la Charte depuis l'adoption en 1981 de la **Charte canadienne des droits et libertés** et les garanties des droits à l'égalité feront l'objet d'un examen. Toute une série de questions de droit criminel au Canada touchant directement la condition féminine seront examinées. Cela pourrait inclure par exemple une analyse de la législation en matière de pornographie et d'agressions sexuelles. En outre, des études sur les nouvelles technologies de la reproduction et sur les femmes et le pouvoir seront entreprises (voir page 23).

3. État des initiatives annoncées antérieurement

Au cours de l'année 1986-1987, nos ressources en matière de recherche ont servi à mener à bien des projets de recherche majeurs à long terme sur la violence contre les femmes, les femmes et l'économie et les femmes en agriculture. La production et la diffusion de ces documents ont eu lieu au cours de l'année 1987-1988. Des documents de référence ont été distribués, portant sur des sujets particuliers comme : les immigrantes, les femmes autochtones, l'équité salariale, le logement, la pornographie et la Planification de l'emploi. Le Conseil a aussi étudié les répercussions du libre-échange sur les femmes et a réagi à la proposition de réforme du régime fiscal. Des documents de référence sur ces sujets furent produits et diffusés en 1987-1988. D'autres études dont la publication est prévue en 1987-1988 portent sur : le travail rémunéré et le travail non rémunéré, les questions de droit criminel et les femmes dans la politique.

E. Efficacité du Programme

Le Conseil a pour objectif d'attirer l'attention du gouvernement et du public sur les questions d'intérêt pour les femmes. Le plan stratégique élaboré et adopté par les membres du Conseil fixe les objectifs et définit les champs d'activité par lesquels le Conseil poursuit des recherches, informe et sensibilise le public sur les questions d'importance pour les femmes. Pour déterminer dans quelle mesure le Conseil atteint cet objectif, il faudrait évaluer l'influence de ses recherches et des recommandations qui en découlent sur les interventions gouvernementales. Étant donné que le Conseil a pour mandat d'informer et de conseiller, il est difficile d'évaluer avec précision l'ampleur et la portée de son influence sur les mesures gouvernementales et l'opinion publique. Néanmoins, il est évident que cette influence a été marquante et que le Conseil a toujours agi comme chef de file dans des démarches qui ont finalement abouti à l'adoption de mesures législatives. Les questions où le Conseil a joué un rôle de premier plan illustrent très bien le type d'influence qu'il exerce. Elles sont présentées au tableau 4. Il s'agit des pensions, des femmes battues et des Indiennes.

La section de la Recherche joue un rôle essentiel dans le succès des activités du Conseil en lui fournissant la matière sur laquelle fonder des recommandations précises destinées aux ministères fédéraux concernés. Grâce à ses sections des Affaires publiques et des Publications, le Conseil contribue à informer le public sur des questions qui intéressent les femmes et ajoute à la documentation de recherche disponible sur les femmes au Canada. Grâce à ses ressources supplémentaires, le Conseil sera en mesure d'atteindre un plus vaste auditoire en augmentant son volume de production et en multipliant ses documents de référence, ses mémoires, ses documents de travail et ses feuillets documentaires afin de répondre aux besoins particuliers du public.

La présidente et les membres du Conseil jouent un rôle vital en instruisant le public de ces questions au moyen d'allocutions, de participation à des conférences et de communications avec les médias et les groupes féminins. Le colloque sur la famille tenu en mars 1987 a permis de reconnaître que le concept de la famille avait changé, de même que ses besoins.

S'appuyant sur des recherches solides, le Conseil joue un rôle essentiel en faisant connaître les préoccupations des femmes au gouvernement. Il agit directement par des recommandations et des mémoires déposés auprès des comités parlementaires et des commissions d'enquête gouvernementales. Mentionnons les consultations menées récemment sur des questions aussi importantes et complexes que l'entente du lac Meech et la réforme du régime fiscal.

Tableau 4 : Exemples de questions où les décisions ont été influencées par les recommandations du Conseil

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme		Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux	
Les pensions :			
1981	Publie **Les femmes et la réforme des régimes de pensions**, contribution majeure au débat sur la réforme des pensions; établit un Centre national d'information sur les pensions visant à aider l'organisation des conférences régionales proposées par Santé et Bien-être social Canada; publie **Les femmes et la réforme des régimes de pensions - document de travail** comme ouvrage de référence pour ces conférences.	1981-1982	Santé et Bien-être social Canada finance des conférences régionales pour les femmes sur la réforme des régimes de pensions.
1982	Publie un feuillet documentaire sur les pensions.	1982	Publie le Livre vert **De meilleures pensions pour les Canadiens**; crée un groupe de travail parlementaire sur la réforme des pensions.
1983	Présente un mémoire au groupe de travail; formule des recommandations détaillées, dont l'une demande l'inclusion immédiate d'une clause d'exclusion pour élever des enfants.	1983	L'Ontario abandonne son veto sur la clause d'exclusion pour élever des enfants.

Tableau 4 : (suite)

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme		Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux	
		1984	Annonce son intention d'introduire un projet de loi sur les pensions incorporant nombre de propositions faites par le Conseil.
1985	Publie une brochure sur les pensions pour les femmes au foyer.	1985	Santé et Bien-être social Canada annonce l'intention du gouvernement fédéral d'aborder la question des pensions pour les femmes au foyer avec ses homologues provinciaux.
1986	Publie **Planifier l'avenir – solutions à la pauvreté des femmes**, un document décrivant les différents aspects des régimes de pensions du Canada au moyen de quatre scénarios portant sur la situation des femmes.	1987	Le gouvernement annonce un certain nombre de réformes aux régimes de pensions touchant les travailleurs à temps partiel, les conjoints survivants, et le partage des crédits de pension en vertu du Régime de pension du Canada.
		1988	Le gouvernement doit publier le résultat des négociations fédérales-provinciales en matière de pensions, en particulier les pensions pour femmes au foyer.

Tableau 4 : (suite)

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme	Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux
Les femmes battues :	
1980 Tient des consultations auprès d'organismes de services et des refuges; publie **Les femmes battues au Canada : un cercle vicieux**, première étude d'envergure nationale sur la question.	
1980-1981 Publie une série de recommandations, dont une demandant à Santé et Bien-être social Canada d'annexer un feuillet sur les femmes battues aux chèques d'allocation familiale.	1981 Le groupe de travail sur la violence dans la famille est créé.
1981 Présente un mémoire au groupe de travail; publie un feuillet documentaire sur les femmes battues.	
	1982 Santé et Bien-être social Canada envoie des brochures à 3 500 000 femmes; le Centre d'information national sur la violence dans la famille est créé.
	1983 Une étude fédérale-provinciale sur les progrès accomplis et les projets de réforme est entreprise.

Tableau 4 : (suite)

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme	Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux
1985-1986 Entreprend la mise à jour de **Les femmes battues au Canada** en se concentrant sur l'état des installations et du financement des services à tous les ordres de gouvernement.	1985 Initiatives fédérales-provinciales pour informer le public sur la question. Encouragement par les gouvernements fédéral et provinciaux de l'intervention policière en cas d'agression contre les femmes.
1987 Publie **Pour de vraies amours... Prévenir la violence conjugale**, et présente des recommandations au gouvernement sur la violence conjugale.	
	1988 Une initiative gouvernementale majeure est planifiée dans le but de prévenir la violence conjugale.
Les Indiennes :	
1978 Publie **La femme indienne devant la loi : une citoyenne mineure**, premier document d'envergure nationale sur la question.	
1982-1984 Appuie, par des recommandations, des communiqués, des interventions auprès des ministres et à la Chambre des communes, les efforts déployés par les groupes de femmes autochtones pour participer aux décisions constitutionnelles et faire abroger les dispositions discriminatoires.	1982 Le sous-comité parlementaire sur les Indiennes et la Loi sur les Indiens est établi.
	1984 La Chambre des communes adopte un projet de loi visant l'élimination des dispositions discriminatoires de la Loi. Le texte est bloqué au Sénat.

Tableau 4 : (suite)

Mesures prises par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme		Mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux	
1985	Continue ses efforts pour assurer l'égalité des Indiennes, de leurs enfants et de leurs petits-enfants.	1985	Le projet de loi C-31 visant l'élimination des dispositions discriminatoires fondées sur le sexe devient loi en juin.
1987	Publie une étude sur les répercussions du projet de loi C-31 sur les femmes autochtones.	1987	Le gouvernement publie un rapport sur les répercussions sur les Indiennes du projet de loi C-31.
1988	Le Conseil doit publier une étude sur les questions d'ordre social touchant les Indiennes.		

Quant à déterminer dans quelle mesure le Conseil réussit à attirer l'attention du public sur les questions qui intéressent les femmes, il est possible de le faire d'après la demande dont ses publications font l'objet. Celles-ci correspondent, de par leur contenu, aux recherches effectuées. Parmi les questions abordées dans les récentes publications, mentionnons la violence contre les femmes, la participation des femmes à l'économie et les femmes en agriculture.

Le crédit dont jouit le Conseil aux yeux du public peut également être évalué d'après le nombre de fois où il est invité à participer à des débats politiques. Les énoncés de position et les études du Conseil sont souvent cités par les groupes féminins et les médias, ainsi que dans des publications spécialisées et d'importants rapports gouvernementaux. En 1986-1987, deux mémoires ont été présentés devant des Comités parlementaires et quatre autres en 1987-1988.

F. Données sur le rendement et justification des ressources

Le Conseil ayant pour mandat de conseiller le gouvernement, il doit être en mesure de mener des études fondamentales sur des questions d'intérêt féminin. Il doit également informer le public et les décideurs de ses conclusions au moyen de publications, de communications avec le public, de consultations régionales et nationales avec des groupes féminins et de relations constantes avec les autorités gouvernementales.

Recherche : Un quart des ressources du Conseil sont affectées à la recherche. La complexité, la diversité et le nombre de projets de recherche entrepris et menés à bien au cours des années sont indicateurs du rendement du Conseil à ce chapitre. Le tableau 5 décrit le calendrier des principales recherches entreprises au fil des années. Au cours de 1988-1989, le Conseil entend produire et publier douze documents et entreprendre quatorze études.

Information destinée au public : Un quart de nos ressources est employé à la production et à la diffusion des résultats de nos recherches. Le Conseil prévoit diffuser gratuitement au-delà de 120 000 publications en 1987-1988, soit une augmentation de 60 p. 100 par rapport à l'année précédente. Cette croissance est attribuable principalement aux efforts de la nouvelle section des Affaires publiques qui renseigne le public sur les activités du Conseil au moyen de communiqués, de relations publiques et de réseaux de contact. Au cours de 1988-1989, 30 p. 100 de nos ressources seront consacrées à informer le grand public et au cours de 1987-1988, le Conseil diffusera approximativement quarante communiqués de presse. En outre, un bulletin consacré aux activités courantes du Conseil sera distribué deux fois par année à plus de 8 000 personnes d'un bout à l'autre du Canada. Cette démarche a pour but de sensibiliser davantage le public au rôle du Conseil et d'informer de ses activités les personnes qui oeuvrent à la base.

En outre, au mois de mars 1987 avait lieu un colloque national sur la famille regroupant des représentantes de 75 groupes féminins et les membres du Conseil. Un Budget de dépenses supplémentaire de 60 000 $ avait été approuvé à cette fin et un ajustement budgétaire permanent a été fait de manière à refléter la nécessité de tenir une telle rencontre à chaque année et d'y apporter notre appui.

Tableau 5 : Calendrier des principaux projets de recherche (du début de la recherche à la publication)

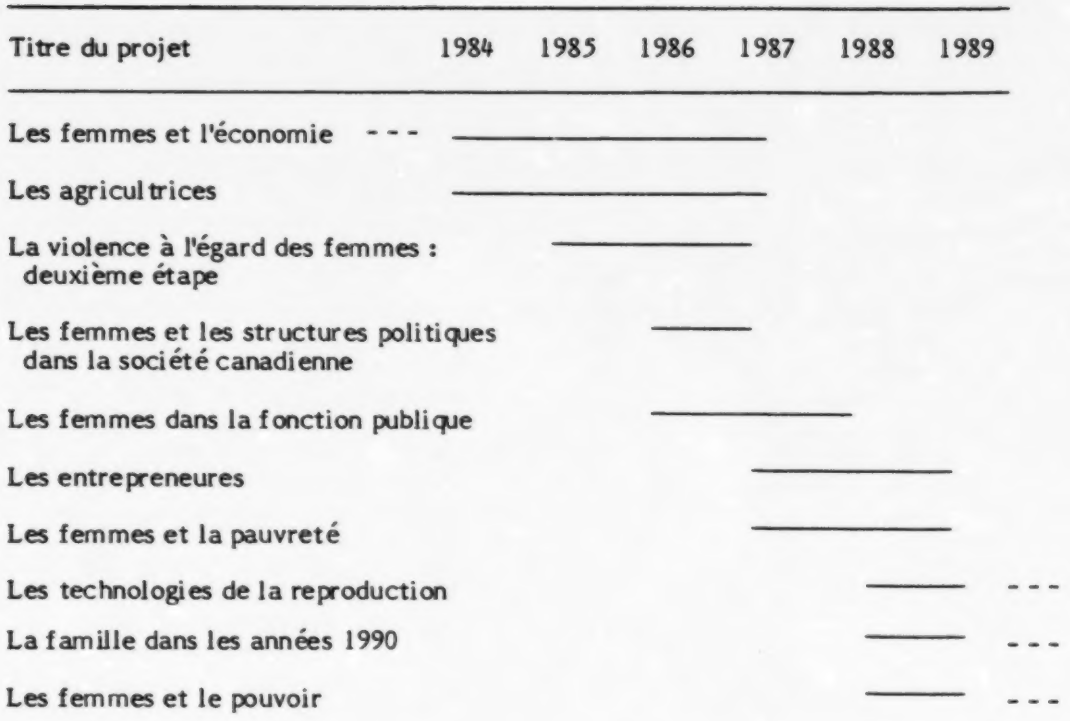

- Les femmes et l'économie : vaste aperçu de la situation économique des femmes dans la société canadienne d'aujourd'hui. L'étude intitulée **Intégration et participation** a été publiée en septembre 1987.

- Les agricultrices : cette étude se penche sur la situation économique et juridique des agricultrices et décrit les différentes tâches dévolues aux femmes dans plusieurs types d'exploitation agricole. L'étude, intitulée **Place aux femmes dans l'agriculture**, a été publiée et diffusée en novembre 1987.

- La violence à l'égard des femmes : étude sur les femmes battues; passe en revue l'incidence et les divers types de violence contre les femmes et examine les différents programmes et leur financement – maisons de transition, maisons d'hébergement prolongé, services de counselling destinés aux femmes, à leurs enfants et aux agresseurs. Le livre intitulé **Pour de vraies amours. . . Prévenir la violence conjugale** a été publié au mois de juin 1987.

- Les femmes et les structures politiques : cette étude publiée en décembre 1987 présente une vue d'ensemble de la participation des femmes dans les partis politiques traditionnels aux trois paliers de gouvernement. L'étude met également en parallèle des situations sur le plan international.

- Les femmes dans la fonction publique : une analyse historique de la situation courante des femmes dans la fonction publique fédérale, où l'on insiste sur les facteurs organisationnels qui ont modelé certains types de carrière. La publication de cette étude est prévue pour l'été 1988.

- Les entrepreneures : une vaste étude à l'échelle nationale dont la publication est prévue pour le printemps 1989; met en relief les problèmes particuliers auxquels ont à faire face les entrepreneures à diverses étapes de l'exploitation de leur entreprise.

- Les femmes et la pauvreté : cette étude majeure examinera la situation d'un groupe souvent ignoré dans la société canadienne : les travailleurs pauvres.

- Les technologies de la reproduction : cette étude s'attarde sur des questions précises liées aux répercussions sur les femmes et leur famille des technologies de la reproduction.

- La famille dans les années 1990 : cette étude majeure se penche sur la famille canadienne en évolution et examine les incidences des programmes sociaux à ce chapitre.

- Les femmes et le pouvoir : cette étude traite de la conception qu'ont les femmes du pouvoir; où et comment elles ont réussi à y accéder et quelles en sont les conséquences. On y aborde les objectifs et les stratégies qui s'offrent aux femmes afin de leur assurer le plein pouvoir dans les secteurs de la politique, des grandes sociétés et de la culture.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Tableau 6 : Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1988-1989	Prévu 1987-1988	Réel 1986-1987
Personnel			
Traitements et salaires	1 613	1 518	1 392
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	250	236	193
	1 863	1 754	1 585
Biens et services			
Transports et communications	471	382	335
Information	166	201	90
Services professionnels et spéciaux	630	714	395
Location	23	26	33
Achat de services de réparation et d'entretien	20	18	6
Services publics, fournitures et approvisionnements	43	40	39
	1 353	1 381	898
Total des dépenses de fonctionnement	3 216	3 135	2 483
Capital	25	25	23
	3 241	3 160	2 507

2. Besoins en personnel

Pour le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, les dépenses liées au personnel (dont les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés) constituent plus de 59 % des dépenses totales.

Tableau 7 : Détail des besoins en personnel

	Années-personnes projetées			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1988-1989
	88-89	87-88	86-87		
Gestion	5	5	4	51 400 - 100 700	66 082
Scientifique et professionnel	6	6	5	15 334 - 94 950	42 616
Administration et service extérieur	17	16	17	14 005 - 71 314	36 119
Soutien administratif	16	17	16	14 042 - 41 166	24 151

Nota : Les colonnes des années-personnes présentent la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées pour le Programme. La colonne de l'échelle des traitements actuelle illustre l'échelle de traitement de chacun des groupes professionnels au 1er octobre 1987. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les changements dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

3. Coût net du Programme

Tableau 8 : Coût total du Programme pour 1988-1989

(en milliers de dollars)	Budget principal 1988-1989	Plus* autres coûts	Coût total estimatif du Programme 1988-1989	1987-1988
	3 241	309	**3 550**	2 954

* Les autres coûts de 309 000 $ comprennent :

	(en milliers de dollars)
• Locaux fournis sans frais par Travaux publics	260
• Émission des chèques et autres services comptables fournis sans frais par Approvisionnements et Services	4
• Avantages sociaux des employés constitués de la contribution de l'employeur aux primes des régimes d'assurance et des frais payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	45